

Un point de vue cognitif sur l'activité de discours. Quelques hypothèses sur les formes de cette activité

Denis Apothéloz

Citer ce document / Cite this document :

Apothéloz Denis. Un point de vue cognitif sur l'activité de discours. Quelques hypothèses sur les formes de cette activité. In: Bulletin de psychologie, tome 38 n°371, 1985. Psycholinguistique textuelle. pp. 607-612;

https://www.persee.fr/doc/buppsy_0007-4403_1985_num_38_371_12730

Fichier pdf généré le 02/09/2022

Un point de vue cognitif sur l'activité de discours

Quelques hypothèses sur les formes de cette activité (*)

Denis APOTHÉLOZ

Centre de Recherches Sémiologiques
Neuchâtel (Suisse)

0. PRÉAMBULE

Le propos de cet article est de présenter quelques réflexions quant à un domaine possible de recherche. Il vise en particulier à élaborer quelques hypothèses sur les propriétés des unités qui sont constitutives de ce domaine.

Ce domaine n'est pas évident. Il tient à la fois de la psychologie cognitive, de la logique et de la sémiologie : il peut être défini très globalement comme l'activité, ou l'ensemble des activités cognitives et sémiotiques d'un sujet produisant ce qu'il est convenu d'appeler un discours. Il convient immédiatement d'ajouter, afin de prévenir tout malentendu, qu'il ne s'agit pas ici d'activités linguistiques, tout au moins au sens strict du terme de « réalisation de structures linguistiques » : le domaine que je me propose d'esquisser n'est pas celui des opérations qui interviennent dans l'encodage linguistique.

Il s'agit plutôt de l'ensemble des activités qui - pour prendre un point de vue réaliste naïf - précèdent l'encodage linguistique, la mise en discours, et en élaborent le contenu. De sorte qu'on pourrait dire que l'*output* de ces activités constitue l'*input* de celles de l'encodage. Cette façon de présenter les choses est bien sûr extrêmement schématique. Toute notion de chronologie serait ici dangereuse, et risquerait en particulier de masquer les effets rétroactifs des formes linguistiques sur le devenir du discours.

Les considérations qu'on va lire peuvent donc s'entendre comme une tentative de rapporter l'activité de discours (et non pas, répétons-le, d'encodage linguistique) au substrat cognitif.

Ce choix n'est d'ailleurs pas gratuit. De nombreux arguments plaident aujourd'hui contre une autonymi-

sation trop rigide du domaine linguistique. L'histoire récente des disciplines du langage est jalonnée de telles ouvertures, et l'activité de discours a été rapportée à des substrats très divers : psychique (psychanalytique, psychologique), anatomo-physiologique, social, etc. (1)

Ces diverses tendances ont parfois donné naissance à des disciplines à part entière (psycholinguistique, neurolinguistique, sociolinguistique, etc.). Le projet d'aborder l'activité de discours par le biais du domaine cognitif ne vise nullement à exclure ces différentes approches. Bien au contraire, il souhaiterait les réunir ou, du moins, tenir compte de leurs apports respectifs.

Je considérerai donc tout texte et, de façon générale, tout discours, comme un ensemble d'indices d'une activité cognitive de caractère à la fois sémiotique et logique. Ces indices constituent en quelque sorte l'observable immédiat. Quant au domaine effectivement visé - l'activité cognitive elle-même - il reste à construire. Le présent article se veut une ébauche de cette construction, et vise en particulier à apporter quelques réflexions sur les *formes* constitutives de cette activité et sur la nature des *unités* sur lesquelles elle s'exerce.

S'il s'agit de psycholinguistique, c'est donc en ce sens très particulier seulement (2).

(*) J'exprime toute ma gratitude à J.-B. Grize qui a bien voulu lire la première version de ce texte et me faire part de ses remarques.

(1) M. Moscato et J. Wittwer parlent de « support langagier » (Moscato et Wittwer, 1978 : 94 sqq).

(2) S'agissant de pensée plutôt que de langage, J.-B. Grize a jadis suggéré le terme de « psycho-logique », pour lui préférer plus tard celui de « logique naturelle » (Grize, 1967).

Les quelques considérations qui précèdent indiquent que je me situerai exclusivement au point de vue du sujet-locuteur, donc au pôle de la production. Une réflexion comparable, utilisant des notions similaires, devrait bien entendu être conduite en se plaçant du point de vue de l'instance réceptrice. Elle consisterait alors à considérer non pas une activité de décodage et d'interprétation des structures linguistiques, mais une activité de reconstitution de certaines représentations. L'hypothèse d'un discours endophasique, procédant parallèlement au discours effectif du sujet-locuteur, constituerait un point de départ possible. L'intérêt du pôle de la réception est d'autant plus grand que tout locuteur est le premier récepteur de son discours.

Les considérations qui suivent reprennent de nombreux aspects des travaux du Centre de recherches sémiologiques de l'Université de Neuchâtel.

1. UN TYPE D'ACTIVITÉ

Activité de caractère sémiotique et logique : en quoi ces deux qualificatifs, apparemment étrangers l'un à l'autre, peuvent-ils être appelés à définir un domaine ?

1.1. Toute activité consistant à élaborer des représentations me paraît qualifiable de logique dans la mesure où elle consiste en certaines manipulations, physiques ou mentales (dans le cas qui nous occupe, elles sont bien évidemment mentales), et où ces manipulations apparaissent, ne serait-ce que partiellement, réglées. Nous verrons qu'il serait vain de chercher dans ces réglages un quelconque isomorphisme avec les principes qui gouvernent la déduction logique. Dans la pensée spontanée telle qu'elle s'exprime dans les discours quotidiens, les règles demeurent profondément locales, liées aux domaines dans lesquels elles fonctionnent, quand ce n'est pas aux objets mêmes sur lesquels elles opèrent. C'est dire qu'elles ne sont pas sans autre transposables d'un domaine dans un autre, ni même d'un objet à un autre à l'intérieur du même domaine. C'est d'ailleurs à cette dépendance des opérations vis-à-vis des contenus que la pensée naturelle doit sa faculté de demeurer insensible à ses propres contradictions, celles-ci n'étant perceptibles que « de l'extérieur ». D'autre part, ces règles dépendent encore du sujet qui les utilise : un même objet, plongé dans un même domaine, n'appelle pas les mêmes traitements pour tous les sujets-locuteurs. Elles dépendent enfin de la situation dans laquelle est produit le discours.

1.2. Mais cette activité comporte également une dimension sémiotique : son produit - le discours - étant de nature sémiotique, elle porte nécessairement sur des objets de ce type. Ceci est important. Car on n'agit pas sur les choses comme sur les signes de ces choses. D'une part il s'agit d'objets de nature différente, mais d'autre part on ne saurait réduire le signe à un simple substitut (*aliquid pro aliquo*). La dynamique du signe réside moins dans sa faculté de référer que dans celle de *signifier*, et, en particulier, de renvoyer à un nombre à priori indéterminé d'autres signes - l'évocation étant fondamentalement transitive. Or, renvoyer à

d'autres signes c'est aussi, *transitivement*, renvoyer à d'autres réalités.

2. LES FORMES DE CETTE ACTIVITÉ

2.1. Entreprendre l'étude d'un domaine conduit à se poser la question des « formes » qui interviennent dans son fonctionnement, autrement dit des unités qui le constituent, et par lesquelles il peut être appréhendé. Il conviendra dans notre cas de prêter une attention toute particulière au format de ces unités, c'est-à-dire à l'échelle à laquelle elles se situent. Dans ses travaux sur la pensée verbale, Vygotsky a jadis beaucoup insisté sur cette question. Je rappelle qu'il préconisait une analyse « en unités », par opposition à une analyse « en éléments », l'idée étant d'éviter une démarche trop fine et a priori, et surtout de faire en sorte de se situer d'emblée à une échelle où les unités prises en considération reflètent encore les propriétés fondamentales de l'ensemble du domaine (Vygotsky, 1962). Certes, il est peut-être prématuré, en ce qui nous concerne, de parler de propriétés, du moins au sens fort du terme. Nous nous reporterons néanmoins aux deux dimensions - logique et sémiotique - dont j'ai souligné ci-dessus l'importance. Il s'agit en conséquence de se donner un type d'unité qui en son fonctionnement même participe de ces deux dimensions. A la suite des travaux du Centre de sémiologie de Neuchâtel, je nommerai ces unités « objets de discours ». C'est de ces objets qu'il sera question maintenant.

2.2. Tout discours peut être considéré comme consistant en l'activation, l'élaboration et la mise en scène de certains objets. Les termes d'« activation », d'« élaboration » et de « mise en scène » sont importants, et nous aurons l'occasion de voir en quoi ils se justifient. J'aimerais pour l'instant examiner plus à fond en quoi consistent ces entités que j'ai appelées « objets de discours ».

Pour commencer, il me paraît nécessaire, sinon indispensable, d'envisager la question par rapport au langage, autrement dit de se demander à quelle réalité langagière correspond une telle entité. Une solution serait d'identifier objets de discours et expressions nominales, donc d'établir une correspondance terme à terme entre les objets et les contenus de ces expressions. Cette façon de faire me paraît toutefois présenter deux inconvénients. D'autre part, elle conduit à perdre l'une des dimensions que nous avons estimées fondamentales - la dimension logique. On voit mal en effet en quoi la production de discours consisterait en manipulation de contenus nominaux. On peut certes y voir l'utilisation de tels contenus — ce qui est différent — mais cela nous renvoie à une approche type encodage. D'autre part, le domaine que nous cherchons à délimiter ne se distinguerait plus alors en rien de celui d'une sémantique linguistique.

Les unités qu'il s'agit de saisir doivent être plus générales, plus globales, et comporter en elles-mêmes une certaine dimension opératoire. Je poserai qu'elles consistent en des représentations actualisées en discours,

et qu'au point de vue du langage, elles sont en conséquence manifestées non par une seule expression, mais par des ensembles d'expressions, de noms, de prédicats, etc., par des *agrégats* partiellement structurés, plus ou moins clairement délimités et au sein desquels la pensée peut se déplacer. Vis-à-vis de l'objet de discours, ces formes lexicales sont comme autant de signifiants d'un même signifié.

2.3. Il y a sans doute dans ces agrégats une certaine cohésion, ou des noyaux de cohésion, phénomènes que C. Osgood a jadis tenté de mesurer. Ceci ne nous étonnera guère dans la mesure où ces objets ne sont pas le fait d'individus isolés, mais dérivent de représentations qui sont pour une très grande part collectives. Un objet de discours comporte toujours une dimension socio-historique, et sa cohésion n'est en définitive que le produit de sa socio-histoire. C'est ainsi que chaque fois qu'il intervient dans un discours, un objet apparaît dans une très large mesure préconstruit. En ce sens il est légitime de parler d'activation. En outre, les éléments qui le constituent renvoient aux aspects les plus divers des conduites humaines : expériences, savoir-faire, connaissances, attitudes, croyances, etc. Il n'y a donc ici aucune homogénéité.

D'un point de vue interne, cette cohésion est le résultat d'une multitude de connexions, et de connexions de nature extrêmement diverse. Nous allons maintenant envisager ces phénomènes sur le plan de leur logique interne.

3. QUELQUES PROPRIÉTÉS DES OBJETS DE DISCOURS

3.1. Du point de vue de leur organisation interne, ces objets me paraissent remarquables — au sens étymologique du terme — pour plusieurs raisons. Mais j'aimerais insister ici tout particulièrement sur quatre caractéristiques à mon sens fondamentales, et spécifiques des formes de la pensée spontanée telle qu'elle s'exprime dans les discours quotidiens.

1) En premier lieu, *il n'y a pas, dans ces unités que nous avons nommées objets de discours, d'organisation hiérarchique fixe et globale coordonnant l'ensemble et assignant à chaque élément une place spécifique.* En d'autres termes ces objets ne sont ni des concepts (au sens fort) ni des systèmes de concepts. Il s'ensuit plusieurs conséquences, dont les principales me paraissent être les suivantes :

- a) L'impossibilité d'une appréhension réellement globale.
- b) L'équivalence fonctionnelle des éléments.
- c) L'existence problématique d'un élément central.
- d) L'instabilité des relations partie/tout.

Il n'y a rien à dire du point a), qui découle immédiatement de l'absence d'organisation hiérarchique globale. Le point b), l'équivalence fonctionnelle, doit être compris dans le sens d'une équivalence partielle. Les différents éléments, aspects, etc. sous lesquels un objet est mis en scène dans un discours renvoient tous de quelque façon à l'objet entier, et c'est en ce sens qu'il est légitime de parler d'équivalence fonctionnelle.

Quant à l'existence d'un élément central (point c), elle est problématique en raison précisément de cette équivalence. Ceci ne signifie toutefois pas que tel objet, dans tel discours, ne puisse pas s'organiser autour d'un élément central, générateur en quelque sorte de l'ensemble. Les objets de discours présentent des degrés et des modes d'organisation variables. Par ailleurs, l'existence d'un tel élément dépend pour une part des disponibilités lexicales de la langue et, en particulier, de l'existence de termes superordonnés (hyponymes).

Enfin les relations partie/tout, du type « être un élément/un aspect de » (point d) apparaissent souvent, non pas préconstruites ou relevant d'un ordre naturel, mais construites par le discours, donc contingentes et tributaires de la situation, des finalités, etc. Imaginons un texte, un article de journal par exemple, consacré aux transports publics, à leur coût, à leur développement possible, etc. Supposons qu'à un moment de l'exposé soit abordé le problème du chemin de fer. De toute évidence, l'élément « chemin de fer » serait dans cet exemple *un élément* de l'objet « transports publics ». Mais imaginons un autre texte, qui serait consacré au chemin de fer, à son évolution, à ses conséquences économiques, sociales, etc. Dans ce contexte, parler du chemin de fer comme moyen de transport public reviendrait à établir une relation inverse. C'est de phénomènes de cet ordre que rend compte le point d).

2) En second lieu, *les critères en vertu desquels un élément est intégré dans un objet (propriété, relation, ou tout autre type de lien) sont non-homogènes et varient d'un élément à l'autre.* Il semble cependant qu'on puisse presque toujours les interpréter comme réalisant un certain type d'appartenance, au sens large du terme. Une description et une classification des différentes formes de l'appartenance dans la pensée spontanée reste à faire. Un point de départ possible pourrait être la distinction proposée jadis par Inhelder et Piaget en appartenance *inclusive* (la relation ensembliste « être élément de »), *partitive* (la relation entre une partie spatiale, un « morceau », et l'objet total), et *schématique* (intégration d'un élément par son assimilation à un schème) (Inhelder et Piaget, 1959). Ce dernier type permettrait de rendre compte de toutes sortes de phénomènes de contiguïté.

Mais l'important ici est de souligner l'hétérogénéité de l'objet de discours, et celle des relations entre les éléments qui le constituent comme unité.

3) En troisième lieu, *si l'intégration d'un élément se fait bien en vertu de propriétés, relations, liens, etc. spécifiques qui le rattachent à l'ensemble ou à l'une de ses parties, c'est néanmoins porteur d'une multitude d'autres propriétés, d'autres relations, etc. que cet élément entre dans l'objet.* Par la suite, ces informations peuvent être activées, et jouer un rôle central, par exemple lors de l'intégration ultérieure d'autres éléments (3).

(3) L.S. Vygotsky a décrit des structures analogues sous le nom de « complexes en chaîne ». Il s'agit d'un des stades de la genèse des concepts, qui correspond grosso modo au stade des opérations concrètes de Piaget.

En d'autres termes, l'élément est intégré comme individu « à part entière », et pas seulement en tant qu'il présente des caractères spécifiques. La pensée naturelle manipule les informations sous forme d'agrégats, et n'exerce de contrôle que sur certaines zones de ces totalités. C'est ainsi que dans une situation de dialogue polémique, il est presque toujours possible d'aller chercher, dans les objets déployés par son adversaire, des éléments non prévus par lui et susceptibles sinon de le mettre en situation de contradiction, du moins de parasiter le déroulement de son argumentation. Mais, bien évidemment, l'adversaire peut à son tour utiliser le même procédé pour redonner cohérence à son discours. Le caractère partiellement imprécis et indéterminé des objets est aussi un facteur d'adaptation (4). Une autre conséquence de ces phénomènes serait de déclencher chez l'interlocuteur une suite d'inférences non prévues conduisant à une mauvaise compréhension.

4) La quatrième caractéristique enfin découle directement des trois points qui précèdent : *les objets de discours sont des structures ouvertes, non finies (dans les deux acceptions de « non délimité » et d'« inachevé ») et mobiles, infiniment et récursivement analysables*. De contiguïté en contiguïté, il est ainsi possible d'intégrer des éléments nouveaux tout en demeurant à l'intérieur du même objet.

3.2. Il résulte de ce qui précède qu'un objet de discours est associé à ce qu'on pourrait appeler un *répertoire*. Ceci signifie qu'il est lié, au sein des représentations du sujet-locuteur, à un ensemble de dispositions permanentes à engager certains comportements sémiotiques, à tenir certains discours. Il est doté, en d'autres termes, d'une certaine opérativité interne.

Une conséquence en est que certains contenus sont atteignables, tandis que d'autres ne le sont pas. L'opposition atteignable/non-atteignable doit bien sûr être comprise ici comme un continuum : il y a du plus ou moins atteignable, et ce qui ne peut être atteint directement peut fort bien l'être transitivement.

Nous allons voir maintenant que les objets de discours manifestent également une opérativité externe.

Au point 2) ci-dessus nous avons évoqué, à propos de la variabilité des critères d'intégration d'un élément dans un agrégat, la notion d'appartenance schématique. Par ailleurs, J.-B. Grize a suggéré de rapprocher les objets de discours des schèmes d'action de Piaget (Grize, 1981 et 1984). J'interpréterai pour ma part les objets comme des matérialisations sémiotiques de schèmes, plutôt que comme des schèmes en soi (5). Ceci demande évidemment quelques précisions, et je commencerai par montrer comment il est possible d'établir un parallèle entre la situation où s'exerce un schème d'action et celle où s'exerce un discours.

Pour ce faire je partirai du postulat — postulat que je n'argumenterai pas ici — que l'activité qui consiste à produire un discours est dans son essence même dialogique, et s'adresse toujours en conséquence à un interlocuteur, fictif ou présent physiquement. Je considérerai en outre que, hormis les cas pathologiques,

ainsi que tous ceux où prédomine la fonction poétique au sens où l'a définie Jakobson, un discours ne constitue pas une fin en soi. Son élaboration et sa production sont des activités orientées, finalisées, de sorte qu'il me paraît légitime d'y voir un moyen davantage qu'une fin.

Je distingue en conséquence ce qu'on pourrait appeler le *discours-objet* — autrement dit le texte — de son *motif*, à savoir ce que vise à travers lui le sujet-locuteur. Le motif peut alors être défini comme un état mental de l'interlocuteur, ou un ensemble d'états, visés par le sujet-locuteur, et relatifs à des connaissances, des croyances, des attitudes, des dispositions à souscrire à certaines valeurs, à adopter certains comportements, à engager certaines actions, etc. On peut dès lors concevoir l'activité de discours comme une séquence d'opérations destinées à agir sur des états de la pensée, à transformer, en d'autres termes, un ensemble E1 d'états en un ensemble E2 d'états. Le terme d'« opération » paraît ici légitime, dans la mesure où ce type de processus mobilise des mécanismes d'anticipation. Anticipation approximative, toutefois, puisque dans ce domaine on imagine difficilement un contrôle absolu sur le résultat du processus (E2), le sujet-locuteur devant dans la plupart des cas se contenter d'indices (mimiques, confirmations verbales, etc.). Il est en revanche parfaitement possible de parler d'assimilation et d'accommodation, au sens où l'entendait Piaget : le sujet-locuteur procède bien par assimilation de E1, en ce sens qu'il l'intègre à des connaissances préalables issues d'expériences antérieures (E1 peut alors subir des distorsions, au cas par exemple où des éléments pertinents ne seraient pas pris en compte). Il procède également par accommodation de son discours à E1 (il modifie sa connaissance actuelle — donc son discours — en fonction de E1, ou de ce qu'il sait, pense, croit de E1). Un défaut d'accommodation consisterait, par exemple, à informer quelqu'un de quelque chose qu'il connaît déjà, ou encore à tenter de convertir quelqu'un d'inconvertible.

Le discours peut dès lors être interprété comme la manifestation et l'exercice d'un ensemble de schèmes, chaque objet de discours manifestant un schème particulier. Il apparaît dans cette optique comme relevant d'une activité médiate, l'objet de la manipulation étant distinct de son motif. D'autre part il est aussi une acti-

(4) Voir à ce propos les considérations de M. Reuchlin concernant les contenus de la pensée naturelle, et la notion de « réalisation » qu'il a jadis proposée (Reuchlin, 1973). Au reste, cet exemple devrait nous rendre attentifs au fait que trop souvent, on définit les propriétés de la pensée naturelle sous forme de défauts (au sens de manques, mais aussi d'imperfections).

(5) Cette conception pourrait conduire à une réflexion envisageant de façon comparative et parallèle, d'une part les unités que nous tentons ici de saisir, d'autre part la notion d'instrument telle que peuvent la concevoir la psychologie cognitive et l'anthropologie. Mounoud (1970) montre que l'instrument peut être considéré comme la matérialisation du schème.

tivité sémiotique, puisqu'il consiste à manipuler les représentations des choses et non les choses elles-mêmes.

Le qualificatif de sémiotique peut même s'étendre jusqu'au lieu terminal du processus : en effet non seulement les moyens mis en œuvre (le discours), mais également les effets produits (transformations de connaissances, de représentations, augmentation de l'information, etc.) sont de nature fondamentalement sémiotique. L'exemple du discours incitant à l'action ne contredit pas ce principe, puisqu'alors l'effet est sémiotique avant d'être concret. Enfin, il ne faut pas oublier l'importance de la situation dans laquelle a lieu la communication, les processus d'accommodation et d'assimilation englobant presque toujours des éléments situationnels (présence de tiers, d'objets matériels, etc.).

Le point de vue que nous avons adopté nous conduit ainsi à dégager deux processus distincts — la production du discours et la production de son motif —, l'un fonctionnant comme l'instrument de l'autre. Or, ces deux processus nous suggèrent d'envisager le discours-objet comme participant simultanément et indissociablement de la dimension des *contenus* et de celle des *opérations*. En tant qu'objet sur lequel s'exerce l'activité élaboratrice et organisatrice du sujet-locuteur, il est un ensemble de contenus ; mais en tant que modifiant des états de connaissances, croyances, etc. — en tant qu'assurant le passage des E1 aux E2 — il constitue un ensemble d'opérations, auxquelles ces états servent de contenus. Le discours peut ainsi être considéré comme un processus consistant à conférer un statut d'opérations à des contenus. Notons que la démarche formalisante procède à l'inverse : elle fait des opérations de la pensée les contenus de sa propre réflexion.

Quant aux objets de discours proprement dit, unités fondamentales de l'activité discursive, ils comportent eux aussi ce double aspect. Leur opérativité externe n'est d'ailleurs que le reflet de leur opérativité interne. De même que nous avons dit de celle-ci qu'elle était liée à un *répertoire*, nous dirons de celle-là qu'elle relève de certaines *potentialités argumentatives*.

4. CONCLUSION

Je conclurai brièvement en faisant les remarques suivantes :

En premier lieu, j'aimerais rappeler, sinon préciser,

que les réflexions qui précèdent ne concernent pas toutes les manifestations de la pensée spontanée. Si « pensée spontanée » s'oppose à « pensée scientifique », alors il faut bien admettre qu'on se trouve devant un domaine d'une richesse et d'une diversité infinies, qu'il serait vain de tenter d'appréhender tout entier. Mes réflexions ne portaient ainsi que sur un sous-domaine, celui de la pensée sémiotique qui s'exerce dans les pratiques discursives ordinaires. Ceci dit, il est possible, et même probable, que certains des principes qui valent dans ce domaine se retrouvent dans des domaines connexes (6). La problématique qui nous a occupés me paraît néanmoins spécifique, du fait qu'elle relève dans son essence même de l'*interaction*. Il s'ensuit deux conséquences. D'abord, son approche requiert une étude parallèle des mécanismes et opérations de la mise en discours d'une part, et de ceux de la réception, de la compréhension et de l'interprétation d'autre part, étant entendu que ces deux pôles sont toujours co-présents et interagissent. Ensuite, cette interaction étant médiatisée par le langage, c'est sur la logique propre aux systèmes sémiotiques, et en particulier linguistiques et discursifs, qu'il convient de se pencher.

En second lieu, si les démarches analogiques sont souvent enrichissantes, je ne suis pas convaincu qu'il faille juger, ou même simplement aborder la pensée spontanée à l'aune des systèmes de la logique formelle, comme on le fait trop souvent encore.

La méthode consistant à rapprocher ce qu'on connaît mal de ce qu'on connaît beaucoup mieux a certes l'avantage de permettre de saisir immédiatement certains éléments saillants, parfois surprenants (et de les communiquer sans difficulté, le point de référence étant généralement bien connu) ; mais elle risque également de nous masquer les caractères les plus spécifiques, les plus essentiels du domaine examiné. De plus, ce logicocentrisme conduit à formuler et même à concevoir des propriétés par la négative, ce qui, même en l'absence de toute espèce de jugement, relève d'une attitude normative. Cette remarque me paraît d'autant plus pertinente que je suis parfaitement conscient de n'avoir moi-même pas toujours échappé à ce travers.

(6) Certains travaux sur les classifications ont montré l'importance, à côté des collections figurales et des classes logiques, des classes dites collectives. Ces structures persistent chez l'enfant comme mode de classification bien après que les structures logiques sont établies (Carbonnel, 1978).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARBONNEL (S.).— 1978. Classes collectives et classes logiques dans la pensée naturelle. *Archives de Psychologie*, XLVI, 177, 1-19.

GRIZE (J.B.).— 1967. Vers une psycho-logique. *Cahiers de psychologie*, n° 3/4, 117-127. (Repris dans id., *De la logique à l'argumentation*. Genève : Droz, 1982, 115-131.

GRIZE (J.B.).— 1981. Discours et connaissances. *Communication et Cognition*, 14, n° 4, 343-357.

GRIZE (J.B.).— 1984, à paraître. « Discours et connaissances II ».

INHELDER (B.), PIAGET (J.).— 1959. *La genèse des structures logiques élémentaires*. Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé.

MOSCATO (M.), WITTEWER (J.).— 1978. *La psychologie du langage*. Paris : P.U.F.

MOUNOUD (P.).— 1970. *Structuration de l'instrument chez l'enfant. Intériorisation et régulation de l'action*. Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé.

REUHLIN (M.).— 1973. Formalisation et réalisation dans la pensée naturelle : une hypothèse. *Journal de psychologie normale et pathologique*, n° 4, 389-408.

VYGOTSKY (L.S.).— 1962. *Thought and Language*. Cambridge, Massachusetts : The M.I.T. Press.

RÉABONNEZ-VOUS
S. V. P.
AVANT LE 31 AOUT
Merci.